



HAL
open science

Le grec rapporté : citation et reformulation d'énoncés grecs dans les Nuits attiques d'Aulu-Gelle

Peggy Lecaude

► **To cite this version:**

Peggy Lecaude. Le grec rapporté : citation et reformulation d'énoncés grecs dans les Nuits attiques d'Aulu-Gelle. *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2015, 11. hal-03401258

HAL Id: hal-03401258

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03401258v1>

Submitted on 25 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le grec rapporté : citation et reformulation d'énoncés grecs dans les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle

Peggy LECAUDE
(Université Paris-Sorbonne)
peggylecaude@gmail.com

1. INTRODUCTION

Dans un travail antérieur¹, nous avons analysé le fonctionnement des énoncés autonymiques gréco-latins dans les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle². Ces énoncés présentent des cas particuliers de discours rapporté, dans la mesure où ils comprennent un lexème grec et/ou un lexème latin en mention. Cette étude nous avait permis d'observer, chez Aulu-Gelle, le souci constant de revenir au terme-source, un goût prononcé pour l'exactitude et la précision, ainsi qu'une grande modestie et une grande déférence envers les auteurs grecs et la langue grecque, jugée souvent plus précise, plus élégante et plus expressive que le latin. Le présent travail s'inscrit dans le cadre du même questionnement sur le rôle et le statut du grec chez Aulu-Gelle, mais a pour objet, cette fois, la manière dont est traité l'ensemble des énoncés originellement exprimés en grec, qu'ils soient écrits ou oraux, courts ou longs. Ces énoncés sont présents dans les *Nuits attiques* sous trois formes : des énoncés grecs de longueurs différentes, rapportés dans leur textualité et, par conséquent, en version originale. L'hétérogénéité linguistique, qui va de pair avec et qui manifeste clairement une hétérogénéité énonciative, est alors exhibée et se situe dans le cadre de la « citation-monstration » propre au discours direct³. Dans le deuxième cas de figure, l'hétérogénéité linguistique est au contraire occultée, puisque les énoncés sont traduits en latin et ne sont pas transcrits dans la langue dans laquelle ils ont été exprimés originellement. Enfin, dans le troisième cas de figure, l'hétérogénéité linguistique est estompée, dans la mesure où l'énoncé originellement exprimé en grec est rapporté en latin, mais elle n'est pas complètement occultée, dans la mesure où, à l'intérieur de l'énoncé latin, émergent des fragments d'énoncés en langue-source, principalement des lexèmes, mais aussi parfois des propositions, intégrés syntaxiquement à la phrase latine.

¹ Exposé au XVII^e CILL de Rome (2013) en collaboration avec A. MOREL (à paraître).

² Par exemple : *N.A.* 17, 11, 3 : *Per alteram autem fistulam, quae Graece nominatur τραχειὰ ἀρτηρία* : « par l'autre conduit, qu'on appelle en grec τραχειὰ ἀρτηρία. »

³ Selon les termes employés par J. AUTHIER-REVUZ (1992 : 38).

2. HETEROGENEITE LINGUISTIQUE EXHIBEE : PRESENCE DE CITATIONS EN GREC

Nombreux sont les extraits d'œuvres grecques cités en version originale et rapportés au discours direct dans les *Nuits attiques*. Aulu-Gelle explique à plusieurs reprises ce qui l'incite à introduire ces extraits de cette manière : d'une part, la recherche de la *fides*, c'est-à-dire de la confiance qu'il souhaite susciter chez le lecteur, comme le montre le passage suivant, dans lequel il introduit un extrait de Thucydide par ces mots :

- (1) *N.A.* I, 11, 5 : *Sed ipsius illius egregii scriptoris uti uerbis libet, quae et dignitate et fide grauiora sunt.*
 « Mais il nous plaît de nous servir des termes mêmes de cet écrivain remarquable qui ont plus d'autorité par leur dignité et la confiance qu'ils méritent. »

D'autre part, ces passages cités en version originale s'expliquent par son goût souvent exprimé pour l'*elegantia*⁴ et l'expressivité⁵ du grec. Aulu-Gelle attache ainsi une grande importance aux « mots mêmes » de l'auteur qu'il cite, ce qu'il souligne d'ailleurs en introduisant souvent ses citations par une formule contenant *uerba ipsius* ou *uerba ipsa* suivie du génitif du nom de l'auteur⁶.

2.1. Énoncés grecs non traduits

Parmi les énoncés transcrits dans leur langue originale, certains sont seulement cités, sans traduction ni reformulation d'aucune sorte, ce qui montre qu'Aulu-Gelle s'adresse à un lectorat cultivé et bilingue, capable de comprendre le grec sans difficulté :

- (2) *N.A. praef.* 12 : *Ego uero, cum illud Heracliti Ephesii uiri summe nobilis uerbum cordi haberem, quod profecto ita est : πολυμαθίη νόον οό διδάσκει, ipse quidem uoluendis transeundisque multis admodum uoluminibus per omnia semper negotiorum interualla in quibus furari otium potui exercitus defessusque sum...*

⁴ La notion d'*elegantia* est chère à Aulu-Gelle : le nom *elegantia* et l'adjectif *elegans* sont attestés 57 fois dans l'ensemble de l'œuvre. Par exemple, en *N.A.* XVII, 20, 7, le nom est employé à propos de la prose de Platon (*ad elegantiam Graecae orationis*, voir *infra*, exemple (6)).

⁵ Voir l'emploi de l'adverbe *consignatissime* dans l'exemple (4) ci-dessous (*N.A.* I, 15, 12-13).

⁶ Par exemple en *N.A.* IV, 11, 5 (Aristoxène) et 12 (Plutarque) ; X, 22, 3 (Platon) ; XIV, 4, 4 (Chrysippe). Les mêmes formules se trouvent également lorsqu'il s'agit d'auteurs latins, par exemple en *N.A.* I, 18, 1 (Varron).

« Pour ma part, comme j’avais à l’esprit ce mot d’Héraclite d’Ephèse, homme de la plus grande notoriété, qui consiste assurément en ceci : ‘La polymathie n’élève pas l’esprit’, je me suis moi-même, il est vrai, fatigué à dérouler et à parcourir de nombreux volumes dans tous les moments de loisir que j’ai pu dérober aux affaires... »

- (3) *N.A. XV, 20, 8* (notice consacrée à Euripide) : *Alexander autem Aetolus hos de Euripide uersus composuit* :

ὁ δ' Ἀναξαγόρου τρόφιμος χαιῶν στριφνὸς μὲν ἔμοιγε προσειπεῖν
καὶ μισογέλως καὶ τωθάζειν οὐδὲ παρ' οἶνον μεμαθηκῶς,
ἀλλ' ὅ τι γράψαι, τοῦτ' ἂν μέλιτος καὶ Σειρήνων ἐτετεύχει.

« Quant à Alexandre Aetolus, voici les vers qu’il a composés sur Euripide : ‘Le nourrisson du noble Anaxagore est rude certes à désigner, détestant le rire il n’a jamais appris à plaisanter, même à l’heure du vin, mais tout ce qu’il écrit tient du miel et des Sirènes’. »

Dans les deux exemples, le passage en grec est rapporté à un locuteur clairement identifié (Héraclite d’Ephèse en (2), Alexandre Aetolus en (3)) et précédé d’un adjectif et/ou d’un adverbe à valeur cataphorique : dans l’exemple (2), *illud (uerbum)*, adjectif cataphorique de la proposition relative *quod profecto ita est*, puis l’adverbe *ita*, qui annonce les mots grecs eux-mêmes, et dans l’exemple (3), *hos (uersus)*. Cette manière très nette de souligner l’introduction d’une voix qui n’est pas la sienne dans son discours est encore renforcée par l’hétérogénéité linguistique, elle-même accentuée, graphématiquement, par le changement d’alphabet.

2.2. Enoncés grecs traduits au discours direct

Le fait que les passages cités aux exemples (2) et (3) ne soient pas traduits en latin ne semble pas constituer un obstacle à la réception de l’œuvre. Dans la mesure où il n’a pas besoin de traduire les fragments de grec qu’il cite pour les rendre compréhensibles, Aulu-Gelle poursuit vraisemblablement d’autres buts que la transmission du sens du texte-source lorsqu’il s’avise de traduire ou de reformuler en latin les extraits qu’il cite par ailleurs en grec. Ces buts sont divers et doivent être articulés à la situation pragmatique dans laquelle le passage en grec et sa traduction-reformulation sont insérés. D’abord, il convient de distinguer les cas où Aulu-Gelle rapporte le passage en traduction au discours direct des cas où il le rapporte au discours indirect. Alors que, dans le discours indirect, il est manifeste que le locuteur citant (de niveau 1, appelé L₁ ci-après) prend en charge l’énonciation et reformule l’énoncé originel dans ses propres termes, cela n’est pas vrai dans le discours direct, qui se donne à lire ou à entendre comme plus fidèle, plus littéral que le discours indirect⁷. Pour rectifier cette

⁷ Dans le cadre des définitions de J. AUTHIER-REVUZ (1992 : 38) du discours direct comme « citation-monstration », où l’énoncé cité est reproduit ou supposé reproduit fidèlement

illusion, par souci d'exactitude et de *fides*, Aulu-Gelle précise très souvent, dans ce cas, qu'il ne rapporte que le sens des paroles du locuteur cité (L₂), en employant des termes comme *sententia* ou *sensus* et en usant de l'adverbe d'approximation *ferme*, signifiant « à peu près » et que l'on pourrait traduire par « en substance » dans ce contexte⁸. Paradoxalement, le fait de pouvoir ainsi exhiber la trahison au texte-source semble autoriser Aulu-Gelle à s'en écarter considérablement, comme on le voit dans l'exemple (4) : l'énoncé en latin rapporté au discours direct, attribué à Théophraste et lui-même précédé d'un passage au discours narrativisé, n'est en fait qu'une longue explication du texte-source qu'il cite ensuite, et qu'il « traduit » seulement à la toute fin de sa paraphrase latine (passage souligné) :

(4) *N.A. I, 3, 21-26* :

Discours narrativisé	<i>Theophrastus autem in eo quo dixi libro inquisitius quidem super hac ipsa re et exactius pressiusque quam Cicero disserit. Sed is quoque in docendo non de unoquoque facto singillatim existimat neque certis exemplorum documentis, sed generibus rerum summatim uniuersimque utitur ad hunc ferme modum :</i>	« Théophraste, dans le livre dont j'ai parlé, disserte sur la question avec plus de curiosité, plus à fond et de façon plus serrée que Cicéron. Mais lui non plus, il ne juge pas dans son exposé de chaque cas en particulier, il ne s'appuie pas sur des exemples précis, mais il considère les choses dans leur généralité en bloc et universellement, à peu près ainsi :
Discours direct en latin	« <i>Parua</i> » inquit « <i>et tenuis uel turpitude uel infamia subeunda est, si ea re magna utilitas amico quaeri potest. Rependitur quippe et compensatur leue damnum delibatae honestatis maiore alia grauioreque in adiuuando amico honestate, minimaque illa labes et quasi lacuna famae munimentis partarum amico utilitatum solidatur. Neque</i>	'Il faut encourir une honte ou un déshonneur petits et faibles si cela peut être d'un grand intérêt pour un ami. Le dommage léger fait à une honorabilité un peu entamée, est racheté et compensé par l'honneur plus grand et plus fort qu'il y a à aider un ami, et cette petite tache, cet accroc dans une réputation est réparé par la défense qu'on trouve dans les avantages acquis pour l'ami. Il ne faut pas nous laisser

dans l'énoncé citant, et du discours indirect comme « reformulation-traduction », il ne devrait pas être possible de produire des énoncés du type : « Jacques a dit, en anglais : 'Je dois partir' ». Ce type d'énoncé est d'ailleurs considéré comme faux par J. REY-DEBOVE. De fait, comme le souligne L. ROSIER (2006 : 11-28), « c'est une frontière entre discours direct et discours indirect qui est violée par l'isomorphisme de la pratique de la traduction. L'occultation de la dimension plurilingue des discours dans les formes de discours rapporté contribue donc à rapprocher discours direct et discours indirect » dans la manifestation de leur non-respect de la littéralité, de la textualité de l'énoncé-source.

⁸ Voir les exemples (4) et (8).

	<p><i>nominibus</i> » inquit « <i>mo- ueri nos oportet, quod paria genere ipso non sunt honestas meae famae et rei amici utilitas. Ponderibus haec enim potestatibusque praesentibus, non uocabulorum appellationi- bus neque dignitatibus generum diiudicanda sunt. Nam cum in rebus aut paribus aut non longe secus utilitas amici aut honestas nostra consistit, honestas procul dubio praeponderat ; cum uero amici utilitas nimio est amplior, honestatis autem nostrae in re non graui leuis iactura est, tunc, quod utile amico est, id prae illo, quod honestum nobis est, fit plenius, <u>sicuti est magnum pondus aeris parua lamna auri pretiosius.</u> »</i></p>	<p>entraîner par les mots, parce qu'il n'y a pas d'égalité, à ne considérer que les notions, entre l'honorabilité de notre réputation et l'intérêt d'un ami. On doit trancher en considération du poids et de la valeur des éléments en présence et non suivant les dénominations verbales et le prestige des notions. Quand l'intérêt de l'ami et notre honorabilité mettent en jeu des éléments égaux ou à peu près, l'honorabilité l'emporte sans aucun doute ; mais quand l'intérêt de l'ami est excessivement important et la perte d'honorabilité est pour nous légère, relative à un sujet sans gravité, alors l'intérêt de l'ami se fait plus lourd que notre honorabilité, <u>comme un grand poids de bronze est plus précieux qu'une petite lamelle d'or.</u>'</p>
	<p>Verba adeo ipsa Theophrasti super ea re adscripsi :</p>	<p>J'ai noté les mots mêmes de Théophraste sur le sujet :</p>
Discours direct en grec	<p>Οὐκ, εἰ δὴ που τοῦτο τῷ γένει τιμιώτερον, ἤδη καί, ὅτιοῦν ἂν ἦ μέρος τούτου, πρὸς τὸ τηλικόν θατέρου συγκρινόμενον αἰρετὸν ἔσται. Λέγω δὲ οἶον, οὐκ, εἰ χρυσίον τιμιώτερον χαλ- κοῦ, καὶ τηλικόν τοῦ χρυσίου πρὸς τὸ τηλικόν χαλκοῦ μέγεθος ἀντιπα- ραβαλλόμενον πλέον δόξει : ἀλλὰ ποιήσει τινὰ ρόπην καὶ τὸ πλῆθος καὶ τὸ μέγεθος.</p>	<p>'Il n'est pas vrai que si une matière est plus précieuse qu'une autre par nature, une partie quelconque de la première, comparée à telle quantité de la seconde, sera préférable. Par exemple, si l'or est plus précieux que le bronze, tel poids d'or, comparé à tel poids de bronze, ne l'emportera pas forcément, mais la quantité et la grandeur seront à considérer.' »</p>

Dans un deuxième temps, il convient de déterminer les différentes situations pragmatiques au sein desquelles s'insèrent ces énoncés présentant conjointement un passage en grec et sa traduction en latin au discours direct. On trouve ces énoncés essentiellement dans deux types de

situations : dans le cadre d'une comparaison effectuée entre un auteur grec et un auteur latin l'ayant imité (exemples (5) et (6)) ou bien dans le cadre d'un exercice d'*imitatio* auquel Aulu-Gelle se livre lui-même (exemples (7) et (8)).

2.2.1. Dans le cadre d'une comparaison entre un auteur grec et un auteur latin

La comparaison entre un énoncé grec et sa traduction en latin peut être tout à fait accessoire dans le chapitre où elle figure. Ainsi, la confrontation entre le vers d'Eupolis et sa traduction par Salluste participe seulement à une accumulation de citations d'auteurs des deux langues, accumulation pour le moins ironique, dans la mesure où le chapitre porte sur la *loquacitas*, bavardage futile et vain (*futilis inanisque loquacitas*) qui constitue, aux yeux d'Aulu-Gelle, un défaut désagréable et odieux (*importunum uitium plenumque odii*) :

(5) N.A. I, 15, 12-13 : **Eupolidis quoque uersus de id genus hominibus consignatissime factus est** :

Λαλεῖν ἄριστος, ἀδυνατώτατος λέγειν

Quod Sallustius noster imitari uolens scribit : loquax, inquit, magis quam facundus.

« Il y a aussi sur ce genre de gens un vers d'Eupolis très expressif : 'Très fort pour bavarder, de parler absolument incapable.' Et notre Salluste, voulant imiter ce vers, écrit : 'Bavard plutôt qu'éloquent.' »

Ailleurs, la confrontation du texte grec et du texte latin constitue le cœur des chapitres décrivant une pratique à laquelle s'adonnaient les Romains cultivés dans les banquets, à savoir l'analyse comparée des mérites respectifs d'un texte grec et de sa traduction ou de son imitation latine :

(6) N.A. IX, 9, 4-5 : *Sicuti nuperrime, apud mensam cum legerentur utraque simul 'Bucolica' Theocriti et Vergilii, animaduertimus reliquisse Vergilium quod Graecum quidem mire quam suaue est, uerti autem neque debuit neque potuit. Sed enim, quod substituit pro eo, quod omiserat, non abest quin iucundius lepidiusque sit:*

βάλλει καὶ μάλοισι τὸν αἰπόλον ἃ Κλεαρίστα

τὰς αἴγας παρελᾶντα καὶ ἀδύ τι ποπυλιάζει,

Malo me Galatea petit, lasciuia puella,

et fugit ad salices et se cupit ante uideri.

« Ainsi récemment alors qu'on lisait à table simultanément les deux *Bucoliques* de Théocrite et de Virgile, nous remarquâmes que Virgile avait laissé de côté ce qui, quoiqu'extraordinairement délicieux en grec, ne devait ni ne pouvait être traduit. Mais ce qu'il a mis à la place de ce qu'il avait omis, ne manque pas d'être plus agréable et plus joli : 'Clearista lance des pommes au chevrier qui passe avec ses chèvres et sa moue invite au baiser délicieusement.' 'Galatée m'attaque d'une pomme, fille joueuse, elle fuit vers les saules et désire être vue avant.' »

Si, dans cet extrait, Aulu-Gelle admet qu'il existe quelque chose d'intraduisible dans le passage du grec au latin, il est moins sévère avec le latin que dans d'autres chapitres, affirmant même que Virgile, en refusant de traduire ce qu'il ne pouvait faire passer en latin, a surpassé son modèle par l'agrément et la douceur de ses vers.

2.2.2. Dans le cadre d'une *conuersio*

En revanche, dès qu'il propose lui-même une traduction d'un texte grec, s'adonnant alors au fameux exercice de la *conuersio* que Cicéron, Quintilien ou encore Pline le Jeune préconisent pour la formation de l'orateur⁹, il adopte une posture de (fausse ?) modestie¹⁰, se comparant à « certains animaux petits et insignifiants [qui] s'empressent d'imiter tout ce qu'ils ont entendu ou vu » :

(7) N.A. XVII, 20, 1-4 et 7-9 : *Symposium Platonis apud philosophum Taurum legebatur. Verba illa Pausaniae inter conuiuas amorem uice sua laudantis, ea uerba ita prorsum amauius, ut meminisse etiam studuerimus. Sunt adeo, quae meminimus, **uerba haec** : Πᾶσα γὰρ πρᾶξις ὧδε ἔχει : αὐτὴ ἐφ' αὐτῆς πραττομένη οὔτε καλὴ οὔτε αἰσχρὰ : οἷον <ὁ> νῦν ἡμεῖς ποιῶμεν, ἢ πίνειν ἢ ἄδειν ἢ διαλέγεσθαι. Οὐκ ἔστι τούτων αὐτὸ <καθ' αὐτὸ> καλὸν οὐδέν, ἀλλ' ἐν τῇ πράξει, ὡς ἂν πραχθῆ, τοιοῦτον ἀπέβη : καλῶς μὲν γὰρ πραττόμενον καὶ ὀρθῶς καλὸν γίγνεται, μὴ ὀρθῶς δὲ αἰσχρόν : οὔτω δὴ καὶ τὸ ἐρᾶν, καὶ ὁ Ἔρωσ οὐ πᾶς ἐστὶν καλὸς οὐδὲ ἄξιος ἐγκωμιάζεσθαι, ἀλλ' ὁ καλῶς προτρέπων ἐρᾶν. **Haec uerba ubi lecta sunt**, [...]. *Haec admonitio Tauri de orationis Platonicae modulibus non modo non repressit, sed instrinxit etiam nos ad elegantiam Graecae orationis uerbis Latinis adfectandam ; atque uti quaedam animalium parua et uilia ad imitandum sunt, quas res cumque audierint uiderintue, petulantia, proinde nos ea, quae in Platonis oratione demiramur, non aemulari quidem, sed lineas umbrasque facere ausi sumus. Velut ipsum hoc est, quod ex isdem illis uerbis eius effinximus : Omne, **inquit**, omnino factum sic sese habet : neque turpe est, quantum in eo est, neque honestum ; uelut est, quas nunc facimus ipsi res, bibere, cantare, disserere. Nihil namque horum ipsum ex sese honestum est ; quali cum fieret modo factum est, tale extitit : si recte honesteque factum est, tum honestum fit ; sin parum recte, turpe fit. Sic amare, sic amor non honestus omnis neque omnis laude dignus, sed qui facit, nos ut honeste amemus.**

« On lisait le *Banquet* de Platon chez le philosophe Taurus. Nous avons tellement aimé le discours de Pausanias prenant la parole à son tour

⁹ Voir Cic. *De opt. gen.* 13-14, 23, Quint. X, 5, 3 et Plin. VII, 9 pour une description de cette pratique et de ses objectifs.

¹⁰ Cette posture est conforme à la tradition de l'*egestas linguae latinae* déplorée par les auteurs latins (cf. Lucr. I, 136 ; Sén. *Luc.* VI, 58), mais s'oppose à celle qu'adopte Cicéron, qui, lui, revendique de traduire dans le but de conquérir la pensée grecque (voir notamment Cic. *Tusc.* II 2, 5-6).

parmi les convives pour louer l'amour, que nous avons travaillé aussi à nous le rappeler. Au surplus voici les mots dont nous nous souvenons : 'Toute action est ainsi : faite elle-même pour elle-même, elle n'est ni belle ni honteuse : par exemple ce que nous faisons maintenant, ou boire, ou chanter ou discuter. Rien de tout cela n'est beau en soi, mais dans l'action, suivant la manière dont on le fait, il devient tel ; car fait dans la beauté et avec rectitude, il devient beau, fait sans rectitude, honteux ; il en est ainsi également de l'amour ; tout amour n'est pas beau ni digne d'être loué, mais celui seulement qui pousse à aimer dans la beauté.' Quand ces mots furent lus [...]. Cet avertissement de Taurus sur la mélodie de la prose de Platon non seulement ne me retint pas, mais me contraignit même à essayer d'atteindre avec des mots latins l'élégance de la prose grecque ; et comme certains animaux petits et insignifiants s'empressent d'imiter tout ce qu'ils ont entendu ou vu, de même nous, ce que nous admirons dans la prose de Platon, nous avons osé, non pas l'imiter, mais en tracer les lignes et les ombres. Par exemple ceci que nous avons esquissé d'après ce même texte de lui : 'Toute action, dit-il, au total est ainsi ; elle n'est, en elle-même, ni honteuse, ni morale ; comme par exemple ce que nous faisons nous-même, boire, chanter, discuter. Rien en effet de cela n'est en soi moral ; c'est la manière dont c'est fait qui lui donne sa qualité : si c'est fait avec rectitude et moralité, cela devient moral ; si au contraire c'est fait avec une rectitude insuffisante, cela devient honteux. Il en est de même pour l'amour ; ainsi tout amour n'est pas moral, tout amour ne mérite pas d'être loué, mais celui-là seulement qui fait que nous aimions avec moralité.' »

La traduction que propose Aulu-Gelle est à la fois fidèle à la lettre du texte original et à la syntaxe du latin, dans la mesure où il transpose des tours idiomatiques du grec par des tours idiomatiques du latin, par exemple ὡςδε ἔχει traduit par *sic sese habet* ou ἄξιος ἐγκωμιάζεσθαι (adjectif régissant un verbe à l'infinitif) traduit par *laude dignus* (adjectif régissant un nom à l'ablatif). En outre, il s'inscrit dans la tradition classique pour le choix du vocabulaire, notamment pour la traduction, cicéronienne, de καλόν par *honestum*. Les mêmes remarques peuvent être faites à propos du passage suivant, où Aulu-Gelle rapporte d'abord en latin le contenu d'une lettre de Philippe à Aristote, avant d'en donner le texte original :

(8) N.A. IX, 3, 3-6 : *Feruntur adeo libri epistularum eius munditiae et uenustatis et prudentiae plenarum, uelut sunt illae litterae, quibus **Aristoteli philosopho natum esse sibi Alexandrum nuntiauit**. Ea epistula, quoniam curae diligentiaeque in liberorum disciplinas hortamentum est, exscribenda uisa est ad commonendos parentum animos. Exponenda est igitur **ad hanc ferme sententiam** : « Philippus Aristoteli salutem dicit. Filium mihi genitum scito. Quod equidem dis habeo gratiam, non proinde quia natus est, quam pro eo, quod nasci contigit temporibus uitae tuae. Spero enim fore, ut eductus eruditusque a te dignus existat et nobis et rerum istarum susceptione. » **Ipsius***

autem Philippi uerba haec sunt : Φίλιππος Ἀριστοτέλει χαίρειν. Ἴσθι μοι γεγονότα υἰόν. Πολλὴν οὖν τοῖς θεοῖς ἔχω χάριν, οὐχ οὕτως ἐπὶ τῇ γενέσει τοῦ παιδός, ὡς ἐπὶ τῷ κατὰ τὴν σὴν ἡλικίαν αὐτὸν γεγονέναι : ἐλπίζω γὰρ αὐτὸν ὑπὸ σοῦ τραφέντα καὶ παιδευθέντα ἄξιον ἔσεσθαι καὶ ἡμῶν καὶ τῆς τῶν πραγμάτων διαδοχῆς.

« Il circule d'ailleurs des livres de lettres de lui, pleines de raffinement, de grâce et de sagesse, comme par exemple cette lettre dans laquelle il annonça au philosophe Aristote la naissance d'Alexandre. Cette lettre est une exhortation au soin et à la diligence dans l'instruction des enfants, il m'a paru bon de l'extraire pour attirer l'attention des parents. Il faut donc en donner le sens qui est à peu près celui-ci : 'Philippe adresse son salut à Aristote. Sache qu'un fils m'est né. Quant à moi j'en rends grâce aux dieux, non tant de ce qu'il est né, que de ce qu'il a eu le bonheur de naître de ton temps. J'espère qu'élevé et formé par toi il se montrera digne et de nous et de prendre en mains les affaires.' Voici les termes mêmes de Philippe : 'Philippe adresse son salut à Aristote. Sache qu'un fils m'est né. Je rends donc grande grâce aux dieux, non pas tant pour la naissance du garçon que de ce qu'il est né de ton temps ; j'espère que, nourri et élevé par toi, il sera digne, et de nous et de me succéder à la tête des affaires.' »

Comme dans l'exemple (7), Aulu-Gelle est respectueux de la lettre du texte grec sans pour autant déformer la syntaxe du latin par une traduction trop littérale, n'hésitant pas à transposer, par exemple, le syntagme prépositionnel ἐπὶ τῇ γενέσει τοῦ παιδός par une proposition subordonnée causale *quia natus est*. Dans ce chapitre, Aulu-Gelle insiste moins sur sa propre incapacité à rivaliser avec l'auteur grec, se limitant à signaler le caractère approximatif de sa traduction par l'adverbe *ferme*. Cette différence de posture s'explique si on l'articule, là encore, au but poursuivi par Aulu-Gelle dans ce chapitre : ici, c'est moins l'élégance de la prose de l'auteur grec qui l'intéresse que le contenu de la lettre de Philippe, qu'il dit vouloir exposer pour attirer l'attention des parents (*ad commonendos parentum animos*). Comme dans l'exemple (4) où il rapportait en latin, cette fois de manière réellement approximative, la pensée de Théophraste, Aulu-Gelle fait figurer sa traduction en première place et ne semble citer le texte grec que par souci de *fides*, pour montrer à ses lecteurs la justesse des propos qu'il rapporte et pour susciter ainsi leur confiance.

2.3. Énoncés grecs traduits au discours indirect

Il en est de même lorsqu'Aulu-Gelle reformule les énoncés grecs au discours indirect : d'abord, il fait appel à un auteur grec, puis il rapporte approximativement les mots de celui-ci en latin avant de prouver ce qu'il avance au moyen de la citation du grec, pour donner plus de crédit à ses propos :

(9) N.A. I, 15, 14 : *Quapropter **Hesiodus, poetarum prudentissimus, linguam non uulgandam, sed recondendam esse dicit proinde ut thesaurum, eiusque esse in promendo gratiam plurimam, si modesta et parca et modulata sit*** :

γλώσσης τοι θησαυρὸς ἐν ἀνθρώποισιν ἄριστος,
φειδωλῆς πλείστη δὲ χάρις κατὰ μέτρον ἰούσης.

« Aussi Hésiode, le plus sage des poètes, dit-il que la langue n'est pas à présenter à tout venant, mais à cacher comme un trésor, et qu'elle offre plus d'agrément à se montrer si elle est modérée, avare et mélodieuse : 'une langue concise est le plus beau trésor, son charme le plus grand est de parler avec mesure'. »

(10) N.A. I, 15, 3-4 : *Vlixen contra **Homerus, uirum sapienti facundia praeditum, uocem mittere ait non ex ore, sed ex pectore, quod scilicet non ad sonum magis habitumque uocis quam ad sententiarum penitus conceptarum altitudinem pertineret, petulantiaequae uerborum coercendae uallum esse oppositum dentium luculente dixit, ut loquendi temeritas non cordis tantum custodia atque uigilia cohibeatur, sed et quibusdam quasi excubiis in ore positis saepiatur. **Homerica, de quibus supra dixi, haec sunt***** : ἀλλ' ὅτε δὴ ὅπα τε μεγάλην ἐκ στήθεος εἶη, et : ποῖόν σε ἔπος φύγεν ἕρκος ὀδόντων. « Homère dit qu'Ulysse au contraire, homme doté d'une éloquence pleine de sagesse, émettait les mots, non de la bouche, mais de la poitrine, ce qui évidemment ne concernait pas la sonorité et le timbre de la voix autant que la profondeur des pensées formées au-dedans de lui-même ; et il dit très brillamment que, pour retenir la pétulance des mots, il lui a été opposé le rempart des dents, si bien que la légèreté du bavardage n'est pas freinée seulement par la garde et la vigilance du cœur, mais contenue aussi par des sortes de sentinelles placées dans la bouche. Voici les citations d'Homère (*Il.* 3, 221 et 4, 350) dont je viens de parler : 'Mais quand sa forte voix sortait de sa poitrine' et 'Quelle parole a fui le rempart de tes dents'. »

Dans l'exemple (10), seules les parties soulignées constituent la traduction-reformulation des vers grecs. Quant aux parties non soulignées, il s'agit de commentaires d'Aulu-Gelle, intégrés au sein même du discours rapporté et qui, de ce fait, restent au subjonctif : c'est la comparaison avec le texte-source cité qui permet de faire le départ entre reformulation et commentaire, qui sont, sinon, complètement imbriqués.

2.4. Enoncés grecs reformulés plus discrètement

Enfin, Aulu-Gelle peut être aussi plus discret lorsqu'il reformule le texte-source cité ; dans l'exemple qui suit, le contenu de l'énoncé grec est reformulé dans l'ablatif souligné dans le texte latin qui entretient un lien plus lâche avec le texte-source :

(11) *N.A. I, 3, 27 : Fauorinus quoque philosophus huiuscemodi indulgentiam gratiae, tempestiue laxato paulum remissoque subtili iustitiae examine, **his uerbis definiuit** : Ἡ καλουμένη χάρις παρὰ τοῖς ἀνθρώποις, τοῦτό ἐστιν ὕφεσις ἀκριβείας ἐν δέοντι.*

« Le philosophe Favorinus, lui aussi, a défini ce genre de complaisance gracieuse par un léger relâchement et un affaiblissement en temps voulu de la balance rigoureuse de la justice, en ces termes: 'ce qu'on appelle la grâce chez les hommes, c'est le relâchement de la rigueur en temps voulu'. »

3. HETEROGENEITE LINGUISTIQUE OCCULTEE : ABSENCE DE CITATIONS EN GREC

La citation du texte-source n'est pas systématique et, très souvent, Aulu-Gelle se contente de reformuler le contenu des textes ou des discours grecs auxquels il se réfère en occultant au contraire l'hétérogénéité linguistique entre discours citant et discours cité. Deux cas de figure se présentent alors : soit il signale tout de même cette hétérogénéité linguistique et précise que l'énoncé dont il rend compte a été formulé originellement en grec, soit il l'occulte complètement ; seule notre connaissance de l'auteur qu'il cite (L₂) nous permet alors de savoir que le texte-source est grec.

3.1. Hétérogénéité linguistique signalée

Dans le premier cas de figure, lorsqu'il signale que l'énoncé a été formulé en grec, Aulu-Gelle s'excuse souvent de le restituer en latin. Alors que les textes grecs cités en version originale étaient le plus souvent clairement signalés comme étant écrits¹¹, ce qui permettait leur restitution littérale, les textes ainsi reformulés en latin sont plutôt des énoncés prononcés oralement qu'Aulu-Gelle dit « avoir entendus » (*audiui Graeca oratione*, voir *infra*, exemples (12) et (13)) et dont il dit se souvenir (*quantulum memini*, exemple (13)). La reformulation en latin est considérée alors comme une solution par défaut par rapport à la transcription littérale.

Comme nous l'avons vu dans la première partie, cette reformulation peut se faire au discours direct, comme en (12), ou au discours indirect, comme en (13) :

(12) *N.A. XII, 1, 24 : [après un long discours rapporté en latin au DD] Haec Fauorinum dicentem audiui **Graeca oratione**. Cuius sententias*

¹¹ À l'exception du *Banquet* de Platon (cf. *supra*, exemple (7), *N.A. XVII, 20*) dont Aulu-Gelle dit se souvenir (*sunt adeo, quae meminimus, uerba haec*, voir Platon, *Banquet* 180 e).

communis utilitatis gratia, quantum meminisse potui, rettuli, amoenitates uero et copias ubertatesque uerborum Latina omnis facundia uix quadam indipisci potuerit, mea tenuitas nequaquam.

« J'ai entendu Favorinus tenir ce discours en grec. J'ai rapporté ses idées dans l'intérêt de tous, autant que j'ai pu m'en souvenir ; quant à l'agrément, à la richesse et à l'abondance du style, toute l'éloquence latine pourrait à peine les atteindre à certains moments, et ils sont totalement inaccessibles à ma faiblesse. »

(13) N.A. XIX, 12, 1-3 : *Herodem Atticum, consularem uirum, Athenis disserentem audiui **Graeca oratione**, in qua fere omnes memoriae nostrae uniuersos grauitate atque copia et elegantia uocum longe praestitit. Disseruit autem contra ἀπάθειαν Stoicorum [...]. In ea dissertatione, quantum memini, **huiuscemodi sensus** est : quod + subjonctif : « J'ai entendu Hérode Atticus, personnage consulaire, prononcer à Athènes un discours en grec, par lequel il surpassa de loin presque tous les orateurs de notre temps en autorité et en abondance, comme en élégance de vocabulaire. Or il discourut contre l'*apatheia* des stoïciens [...]. Le sens de ce discours, pour le peu que je m'en souviens, est que... »*

Dans ce dernier exemple, la reformulation proprement dite est annoncée par un passage au discours narrativisé : *disseruit autem contra ἀπάθειαν Stoicorum*. Une forte cohérence textuelle entre le discours narrativisé et l'introduction du discours indirect est assurée par le polyptote *disserentem, disseruit, in ea dissertatione*. Dans ces cas de figure, le texte-source en grec est présenté comme ayant plus de valeur que la reformulation latine qui peut en être faite.

3.2. Hétérogénéité linguistique complètement occultée

Il n'en est pas de même lorsque l'hétérogénéité linguistique est complètement occultée, comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

(14) N.A. I, 1, 1-2 : **Plutarchus** in libro, quem de Herculis, quantum inter homines fuit, animi corporisque ingenio atque uirtutibus conscripsit, scite subtiliterque ratiocinatum Pythagoram philosophum dicit in reperienda modulandaque status longitudinisque eius praestantia. Nam cum fere constaret [...], facile **intellexit** [sujet : **Pythagoras**] modum spatiumque plantae Herculis ratione proportionis habita tanto fuisse quam aliorum procerius, quanto Olympicum stadium longius esset quam cetera. [...] ita id **collegit**, quod erat consequens, tanto fuisse Herculem corpore excelsiorem quam alios, quanto Olympicum stadium ceteris pari numero factis anteiret.

« Plutarque, dans le livre qu'il a écrit sur la nature et les vertus du corps et de l'âme d'Hercule tant qu'il fut parmi les hommes, dit que le philosophe Pythagore raisonna avec habileté et précision pour trouver et mesurer la supériorité de taille et de hauteur de celui-ci. Comme il

était à peu près établi que [...], il comprit facilement que la mesure et la grandeur du pied d'Hercule, une fois établi le rapport proportionnel, dépassait celle des autres d'autant que le stade Olympique était plus long que les autres stades. [...] et conclut, par conséquent, que le corps d'Hercule était plus grand que les autres d'autant que le stade d'Olympie dépassait les autres stades établis avec le même nombre de pieds. »

Si la source, Plutarque, est bien nommée, Aulu-Gelle ne précise pas que le texte est écrit en grec et ne cite pas un mot du texte-source en langue originale. Il commence par reformuler ce que dit Plutarque à propos de Pythagore au discours indirect, avec un verbe introducteur banal, *dicit*. Puis, très rapidement, dès la phrase suivante, le discours indirect s'interrompt et le récit continue au parfait (*intellexit, collegit*). On peut analyser cette partie de l'énoncé soit comme du discours direct libre, en considérant que ce sont les paroles de Plutarque qui sont rapportées en latin au discours direct, mais sans verbe de parole introduisant le discours cité, soit comme une prise de relais énonciative discrète de la part d'Aulu-Gelle, qui prendrait alors en charge le récit sans le rapporter explicitement à sa source. L'occultation de l'hétérogénéité linguistique permet et favorise ce brouillage énonciatif et cette confusion entre L₁ et L₂. Stylistiquement parlant, Aulu-Gelle donne la priorité ici à la fluidité du récit plutôt qu'à la précision et à l'exactitude dans le marquage de la répartition énonciative, ce qui peut s'expliquer par une volonté de clarté. En effet, ce passage comprend trois niveaux énonciatifs : Aulu-Gelle cite Plutarque qui cite Pythagore, qui lui-même parle d'Hercule. Confondre L₁ et L₂ permet d'effacer un niveau d'énonciation et de clarifier le propos.

4. HETEROGENEITE LINGUISTIQUE ESTOMPEE : DU GREC INTEGRE DANS LES ENONCES LATINS

Entre ces deux cas extrêmes de surmarquage de l'hétérogénéité énonciative par la présence du texte grec en version originale dans le texte latin d'une part et de brouillage énonciatif permis et favorisé par l'uniformisation linguistique d'autre part, il existe des cas intermédiaires où l'hétérogénéité linguistique est seulement rappelée par l'insertion de fragments de l'énoncé original, la plupart du temps réduits à un ou deux lexèmes, au sein du discours rapporté en latin. Dans notre précédente étude (LECAUDE & MOREL, à paraître), nous avons écarté tous les cas où le grec apparaissait en usage et sans connotation autonymique, comme dans l'exemple (15), où *ἔτυμολογία* et *ἔτυμον* ne font l'objet d'aucun commentaire métalinguistique :

(15) *N.A. I, 18 : Quod M. Varro in quarto decimo 'Humanarum' L. Aelium magistrum suum in ἔτυμολογία falsa reprehendit ; quodque idem Varro in eodem libro falsum furis ἔτυμον dicit.*

« Que Varron dans le quatorzième livre de ses *Antiquités humaines* reproche à son maître, L. Aelius, des fautes d'étymologie, et que le même Varron dans le même livre donne un faux étymon de *fur*. »

Nous avons retenu au contraire l'exemple (16), où le statut autonymique d'ὀψιμαθία est nettement marqué par la relative *quam Graeci... appellat* :

(16) *N.A. XI, 7, 3 : Est adeo id uitium plerumque serae eruditionis, quam Graeci ὀψιμαθίαν appellat.*

« C'est en particulier le défaut ordinaire d'une instruction tardive, que les Grecs appellent ὀψιμαθία. »

Mais si l'on reconsidère le contexte des lexèmes grecs apparemment en usage dans l'optique de cette étude sur la représentation de discours tenus en grec, il apparaît que ces lexèmes grecs sont très souvent insérés dans une forme de discours rapporté et imputés à un L₂.

4.1. Hétérogénéité linguistique imputable à L₂

L'exemple (17) présente ainsi un cas de code-switching, c'est-à-dire d'insertion de termes grecs à l'intérieur d'un énoncé latin sans précaution oratoire et sans commentaire métalinguistique ; mais ce changement de code est imputable à L₂, à savoir Hortensius, dont les paroles sont rapportées au discours direct :

(17) *N.A. I, 5, 3 : Tum uoce molli atque demissa Hortensius : « Dionysia, inquit, Dionysia malo equidem esse quam quod tu, Torquate, ἄμουσος, ἀναφρόδιτος, ἀπροσδιόνυσος. »*

« Alors Hortensius, d'une voix douce et faible : 'Dionysia, dit-il, je préfère pour ma part être Dionysia plutôt que ce que tu es toi, Torquatus, étranger aux Muses, à Aphrodite, à Dionysos'. »

Aulu-Gelle ne prend pas en charge les mots d'Hortensius et se distancie encore de ses propos par les adjectifs péjoratifs qualifiant la voix de l'orateur latin : *uoce molli et demissa*. Lui mettre dans la bouche ces adjectifs grecs alors même qu'il est en train de se défendre d'une attaque contre son manque de virilité est encore une manière, pour Aulu-Gelle, de le stigmatiser et de manifester sa *mollitia* dans son discours même. En effet, la langue grecque, si elle fait l'objet de l'admiration de la plupart des auteurs latins, est aussi source de disqualification, parfois chez les mêmes auteurs, par exemple lorsqu'elle est employée dans des espaces où seul le latin est préconisé¹² ou lorsqu'un Romain veut se faire passer pour totalement grec¹³. Quant au satiriste Juvénal, il la dépeint comme

¹² Voir par exemple Val.-Max. II, 2, 2.

¹³ Voir par exemple Cic. *Fin.* I, 3, 8-9 : Cicéron cite Lucilius qui rapporte la fameuse anecdote sur Scévola saluant Albicius par les mots « χαῖρε Tite ! ».

indécente lorsque les vieilles matrones romaines l'emploient en public plutôt que de la réserver à la chambre à coucher¹⁴ et l'oppose, avec l'ensemble des pratiques grecques, à la *uirtus* et à la *rusticitas* romaines¹⁵. La notice d'Aulu-Gelle sur Hortensius s'inscrit parfaitement dans cette tradition. Elle nous laisse ainsi apercevoir une autre facette de notre auteur, plus ironique et satirique, qui implique aussi un autre rapport au grec : le grec n'est pas seulement la langue de l'élégance et de l'expressivité, mais peut aussi être la langue de la *mollitia* et du manque de *uirtus*.

4.2. L'hétérogénéité linguistique comme marqueur de modalisation autonymique

D'autres termes grecs apparemment en usage font en réalité l'objet d'une « modalisation autonymique », selon les termes de J. Authier-Revuz¹⁶. Dans l'exemple (18), *stoicae* est en usage, mais le commentaire *ut ipse dicebat* permet à Aulu-Gelle (L₁), d'indiquer qu'il superpose l'emploi en usage et l'emploi en mention de *stoica*, adjectif emprunté au grec même s'il est bien intégré phonétiquement et morphologiquement en latin ; il fait ainsi entendre la voix de L₂ tout en mettant son propos à distance :

(18) *N.A. I, 2, 3 : Erat ibidem nobiscum simul adulescens philosophiae sectator, disciplinae, ut ipse dicebat, stoicae, sed loquacior inpendio et promptior.*

« Il y avait là avec nous un jeune homme adonné à la philosophie, de doctrine stoïcienne, à ce qu'il disait, mais à la parole trop abondante et trop facile. »

L'exemple suivant offre un cas de modalisation autonymique sans modalisation en discours second sur le contenu comme celle qui est opérée par *ut ipse dicebat* dans l'exemple (18). La présence d'une modalisation autonymique est alors plus difficile à repérer :

(19) *N.A. I, 5, 1 : Et hinc ei τὰ κομψὰ illa χλανίσκια et μαλακοὶ χιτωνίσκοι ab aemulis aduersariisque probro data.*

« Et de là ces *manteaux élégants* et ces *tuniques moelleuses* qui lui [à Démosthène] ont été reprochés par ses rivaux et ses adversaires. »

À la première lecture, on pourrait penser qu'Aulu-Gelle, dans ce passage, pratique le code-switching et que l'emploi des termes grecs relève

¹⁴ Juv. VI, 191-194.

¹⁵ Juv. III, 58-95.

¹⁶ Voici les exemples que la linguiste prend pour illustrer le phénomène de la modalisation (ou connotation) autonymique :

- avec commentaire métalinguistique explicite : *La « villa » de Jean, comme il dit pour son cabanon, est en mauvais état.*

- sans commentaire explicite mais avec un signal typographique à l'écrit ou intonatif à l'oral : *La « villa » de Jean est en mauvais état.*

de sa seule responsabilité. Mais l'emploi du verbe *dare* avec double datif (*ei...probro*) au sens de « faire reproche de (qqch) à (qqn) » ainsi que l'indication, à l'ablatif, d'une source possible de ce reproche, invitent à interpréter ces termes grecs comme des mentions d'un discours autre, prononcé originellement par les rivaux et les adversaires de Démosthène. Cette seconde hypothèse est confirmée par le passage suivant du *Contre Timarque*, où Eschine se moque de l'apparence soignée de Démosthène, la faisant passer pour le signe d'un manque de virilité :

(19') Eschine, *Contre Timarque*, 131 (à propos de Démosthène) : Εἰ γάρ τις σου τὰ κομψὰ ταῦτα χλανίσκια περιελόμενος καὶ τοὺς μαλακοὺς χιτωνίσκους, ἐν οἷς τοὺς κατὰ τῶν φίλων λόγους γράφεις, περιενέγκας δοίη εἰς τὰς χεῖρας τῶν δικαστῶν, οἶμαι ἂν αὐτούς, εἴ τις μὴ προειπὼν τοῦτο ποιήσειεν, ἀπορήσαι, εἴτε ἀνδρὸς εἴτε γυναικὸς εἰλήφασιν ἐσθῆτα.
« Je ne doute pas, Démosthène, que si quelqu'un s'avisait de t'enlever cet élégant petit manteau de laine fine, cette tunique bien douillette que tu portes pour écrire tes discours contre tes amis, et de les faire passer sans avertissement entre les mains des juges, ces magistrats en seraient à se demander s'il touchent des vêtements d'homme ou de femme. » (traduction V. Martin et G. de Budé, CUF, 1962)

Les termes grecs τὰ κομψὰ, χλανίσκια, μαλακοὶ χιτωνίσκοι, dans l'extrait des *Nuits attiques*, sont bien des citations d'un énoncé antérieur : ce qui pouvait passer au premier abord pour du code-switching relève en réalité du discours rapporté.

Enfin, on trouve un bon nombre de lexèmes ou de fragments d'énoncés grecs dans des passages originellement exprimés en grec, mais reformulés ou traduits en latin. Ce cas de figure s'apparente à ce que J. Authier-Revuz appelle « îlot textuel » et qu'elle définit comme « un cas de figure particulier de fonctionnement du signal de modalisation autonymique : celui où un discours indirect, rapportant un autre acte d'énonciation sur le mode qui est le sien, c'est-à-dire celui de la reformulation-traduction, signale localement un élément comme 'non-traduit', c'est-à-dire comme fragment conservé du message d'origine. Ainsi, « *Jean a dit que sa « villa » était en mauvais en état.* »¹⁷ En français, cet îlot textuel est signalé par des guillemets à l'écrit et par un changement d'intonation, voire une gestuelle, à l'oral. Dans un texte écrit latin, bien sûr, il est plus difficile de les repérer¹⁸. Mais dans les cas qui nous occupent, précisément, l'irruption de l'hétérogénéité linguistique fonctionne comme marqueur très net d'îlots textuels, de la présence de l'énoncé-source dans l'énoncé rapporté en latin. C'est le cas dans l'exemple (20), où les termes grecs κυριεύοντας, ἡσυχάζοντας et σωρείτας sont insérés

¹⁷ J. AUTHIER-REVUZ (1992 : 41).

¹⁸ Sur la question du repérage des îlots textuels dans les textes latins, voir dans le présent volume F. FLECK (2015).

dans un passage au discours indirect introduit par *dicens* et sont imputables à L₂, à savoir le jeune homme qui se prétend stoïcien :

(20) N.A. I, 2, 4 : *Is [...] uocabulis haud facile cognitis, syllogismorum captionumque dialecticarum laqueis strepebat κυριεύοντας et ἠσυχάζοντας et σωρείτας aliosque id genus griphos neminem posse dicens nisi se dissoluere.*

« Il [un jeune homme s'adonnant à la philosophie stoïcienne] faisait retentir des mots difficiles à connaître, pièges du syllogisme ou des sophismes dialectiques, disant que personne à part lui ne pouvait résoudre le raisonnement du dominateur, le refus de répondre, le tas et autres énigmes de ce genre. »

Si l'on accepte de parler d'« îlot textuel » lorsqu'émerge un fragment de l'énoncé premier dans un passage au discours narrativisé¹⁹, on observe le même phénomène dans l'exemple (21), où le contenu des propos de L₂ (Epictète) est restitué dans un passage s'apparentant à du discours narrativisé – dans la mesure où les verbes *seiungere* et *diuidere*, complétés par l'ablatif de moyen *quibus uerbis*, impliquent ici un acte de parole – dans lequel L₁ fait émerger de manière non explicite la voix de L₂ :

(21) N.A. I, 2, 7 : *Lecta igitur sunt ex libro, qui prolatus est, ea, quae addidi ; quibus uerbis Epictetus seuerè simul et festiuiter seiunxit atque diuisit a uero atque sincero Stoico, qui esset procul dubio ἀκόλυτος, ἀνανάγκαστος, ἀπαραπόδιστος, ἐλεύθερος, εὐπορῶν, εὐδαιμονῶν, uolgus aliud nebulonum hominum, qui se Stoicos nuncuparent atraque uerborum et argutiarum fuligine ob oculos audientium iacta sanctissimae disciplinae nomen ementirentur.*

« On lut donc dans le livre qui avait été apporté les paroles que j'ai ajoutées ; par ces mots, Epictète, avec autant de sévérité que d'esprit, a séparé et distingué du vrai et pur Stoïcien qui était indubitablement au-dessus de toute contrainte, de toute nécessité, de toute entrave, libre, riche, heureux, le vulgaire des charlatans qui se disaient stoïciens et, jetant aux yeux de qui les écoute une noire fumée de mots et d'arguties, prenaient mensongèrement le nom de la plus pure des doctrines. »

Cette bivocalité est marquée également par l'emploi du subjonctif dans les propositions relatives, qui peut se justifier par la délégation de l'énonciation de L₁ à L₂²⁰, ainsi que par certains « subjectivèmes »²¹, marqueurs de la subjectivité de L₂ dans le discours indirect, comme le superlatif *sanctissima* ou certains termes ou expressions à caractère péjoratif comme *uolgus*, *nebulonum*, *atra uerborum et argutiarum fuligine*. L'accumulation des termes grecs, renforcée par les homéotéleutes et les effets d'assonances, ainsi que l'ensemble de ces subjectivèmes, produit un

¹⁹ Voir G. KOMUR-THILLOY (2010 : 205 sq.).

²⁰ Nous remercions L. SZNAJDER pour ses éclaircissements sur cette question.

²¹ Terme employé par L. SZNAJDER (2005 : 749-761).

effet de distanciation ironique, ces termes grecs pouvant apparaître précisément comme une noire fumée de mots et d'arguties.

Le recours à la modalisation autonymique permet enfin à Aulu-Gelle de marquer un troisième niveau énonciatif dans le cas, fréquent, de récits enchâssés, lorsque L₂ rapporte lui-même les propos d'un L₃. Il en est ainsi dans l'exemple (22), qui présente plusieurs des procédés que nous avons observés jusqu'à présent : discours direct, discours indirect, brouillage énonciatif entre L₁ et L₂ favorisant la fluidité du récit et même effacement de la source, Sotion. Alors que l'ensemble de l'énoncé original était écrit en grec, Aulu-Gelle le rapporte en latin et réserve le grec à deux énoncés qui constituaient déjà des propos rapportés dans le texte original, à savoir le proverbe et la somme que réclame Laïs à Démosthène. Le choix du grec pour le discours rapporté de niveau 3 n'est toutefois pas systématique, les paroles de Démosthène étant rapportées au discours indirect en latin :

(22) *N.A. I, 8, 3-5* :

L ₁	<i>In eo libro super Demosthene rhetore et Laide meretrice historia haec scripta est :</i>	Voici l'histoire qui figure dans ce livre [κέρας Ἀμαλθείας de Sotion], sur l'orateur Démosthène et la courtisane Laïs :
L ₂ en DD	« <i>Lais, inquit, Corinthia ob elegantiam uenustatemque formae grandem pecuniam demerebat, conuentusque ad eam ditiorum hominum ex omni Graecia celebres erant, neque admittebatur, nisi qui dabat, quod poposcerat ; poscebat autem illa nimium quantum.</i> »	'Laïs, dit-il, gagnait beaucoup d'argent à cause de la distinction et du charme de sa beauté ; c'était vers elle un concours et une affluence de tout ce qu'il y avait d'hommes riches en Grèce, et personne n'était admis s'il ne donnait ce qu'elle avait demandé. Or elle demandait des sommes excessives.'
L ₂ en DI	<i>Hinc ait natum esse illud frequens apud Graecos adagium :</i>	Il dit que c'est de là que prit naissance ce proverbe si répandu chez les Grecs :
L _{3a}	« οὐ παντὸς ἀνδρὸς ἐς Κόρινθον ἔσθ' ὁ πλοῦς »,	'Tout homme ne peut aborder à Corinthe'
L ₂ en DI	<i>quod frustra iret Corinthum ad Laidem, qui non quiret dare, quod posceretur.</i>	parce qu'il était vain d'aller à Corinthe chez Laïs, si on ne pouvait donner ce qu'on vous demandait.
L ₁ / L ₂ (brouillage énonciatif)	<i>Ad hanc ille Demosthenes clanculum adit</i>	Démosthène alla voir la courtisane en secret

L _{3b} en DN	<i>et ut sibi copiam sui faceret petit.</i>	et lui demanda de se livrer à lui.
L _{3c} en DN	<i>At Lais μυριάς δραχμὰς poposcit,</i>	Mais Lais réclama mille drachmes,
L ₁	<i>hoc facit nummi nostratis denarium decem milia.</i>	cela fait dix mille deniers de notre monnaie.

5. CONCLUSION

Au terme de cette typologie des procédés employés par Aulu-Gelle pour rapporter des énoncés originellement produits en grec, il convient de compléter les conclusions que nous avons tirées de notre précédente étude. S'il est vrai que la présence de lexèmes ou d'énoncés grecs dans les *Nuits attiques* témoigne du souci gellien de *fides* et d'exactitude, il ne faut pas négliger le caractère satirique et ironique²² de certains passages de l'œuvre, auquel contribue l'introduction d'énoncés grecs. En outre, Aulu-Gelle tient à respecter ses sources, mais il cherche sans doute plus encore à satisfaire son lectorat, c'est-à-dire à l'instruire en le distrayant, sans l'ennuyer par des développements trop indigestes dont il se détournerait rapidement²³. C'est pourquoi il paraît privilégier de temps à autre la clarté et la fluidité de son récit plutôt que la transmission exacte et fidèle du texte-source qui a inspiré celui-ci. Il convient donc de rester prudent dans l'analyse des postures adoptées par Aulu-Gelle à l'égard du grec. Celles-ci doivent être évaluées à l'aune de plusieurs traditions romaines non nécessairement compatibles : modestie et complexe d'infériorité d'une part, arrogance et moquerie d'autre part. En outre, chaque passage en grec ou traduit du grec doit être analysé en fonction de la situation d'énonciation et de la situation pragmatique dans laquelle il s'inscrit. En effet, des procédés apparemment semblables peuvent masquer des démarches intellectuelles différentes chez l'auteur, selon qu'il accorde son attention davantage à la langue et à la forme de l'énoncé ou bien à son contenu.

REFERENCES

Les exemples sont cités d'après l'édition des *Nuits attiques* de René Marache (vol. 1 à 3) et Yvette Julien (vol. 4), Les Belles Lettres (CUF), 1967-1998, de même que les traductions, qui sont cependant parfois partiellement modifiées.

²² Voir à ce propos S. BEALL (1997 : 215-226).

²³ Voir *N.A. praef.* 12.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1992 et 1993, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information Grammaticale*, 55, 38-42 et 56, 10-15.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1996, « Remarques sur la catégorie de l'îlot textuel », *Cahiers du français contemporain*, 3, 91-115.

BEALL, Stephen M., 1997, « Translation in Aulus Gellius », *The Classical Quaterly*, New Series, vol. 47, n°1, 215-226.

BEALL, Stephen M., 2001, « *Homo fandi dulcissimus* : the Role of Favorinus in the *Attic Nights* of Aulus Gellius », *The American Journal of Philology*, 122-1, 87-106.

FLECK, Frédérique, 2015, « La possibilité d'un îlot. La répétition comme indice de littéralité », *De Lingua Latina*, 11.

FÖGEN, Thorsten, 2005, « Language Contact, Language Change and Speakers' Attitudes : The Case of Aulus Gellius' *Attic Nights* as a Metalinguistic Source », in: G. Meiser & O. Hackstein (éd.), *Sprachkontakt und Sprachwandel. Akten der XI. Fachtagung der Indogermanischen Gesellschaft*, Wiesbaden, Reichert, 91-104.

GARCEA, Alessandro, 2003, « Gellio, il bilinguismo greco-latino e i nomi dei colori », in : R. Oniga (éd.), *Il plurilinguismo nella tradizione letteraria latina*, Roma, Il Calamo, 173-198.

GARCEA, Alessandro & LOMANTO, Valeria, 2004, « Aulus Gellius and Fronto on Loan Words and Literary Models : Their Evaluation of Laberius », in: L. Holford-Strevens & A. Vardi (éd.), *The Worlds of Aulus Gellius*, Oxford, Oxford University Press, 41-64.

GARCEA, Alessandro, 2009, « Aulu-Gelle, Probus et le problème de la traduction des textes poétiques », in : B. Bortolussi et al. (éd.), *Traduire Transposer Transmettre dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris, Picard, 17-26.

GAMBERALE, Leopoldo, 1969, *La traduzione in Gellio*, Roma, Edizioni dell'Ateneo.

HOLFORD-STREVEN, Leofranc, 2003, *Aulus Gellius : An Antonine Scholar and His Achievement*, Oxford, Oxford University Press.

HOLFORD-STREVEN, Leofranc & VARDI, Amiel (éd.), 2004, *The Worlds of Aulus Gellius*, Oxford, Oxford University Press.

KEULEN, Wytse, 2004, « Gellius, Apuleius, and Satire on the Intellectual », in : L. Holford-Strevens & A. Vardi (éd.), 223-245.

KOMUR-THILLOY, Greta, 2010, *Presse écrite et discours rapporté*, Paris, Orizons.

LECAUDE, Peggy & MOREL, Aude, à paraître, « Formes et fonctions des énoncés autonymiques gréco-latins dans les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle », *Actes du XVII^e Colloque International de Linguistique Latine de Rome (mai 2013)*.

MOCHET, Marie-Anne, 2003, « Mention et/ou usage : discours direct et discours direct libre en situation de type conversationnel », in : J. Authier-Revuz, M. Doury, S. Reboul-Touré (éd.), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 163-174.

NICOLAS, Christian, 2005, *Sic enim appello : essai sur l'autonymie terminologique gréco-latine chez Cicéron*, Louvain / Paris / Dudley, Peeters.

REY-DEBOVE, Josette, 1997, *Le métalangage. Etude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Armand Colin.

ROSIER, Laurence, 2006, « Discours rapporté et diversité des langues : quelques problèmes relatifs à la polyphonie et au plurilinguisme », in : C. Delesse (éd.), *Discours rapporté(s). Approche(s) linguistique(s) et/ou traductologique(s)*, Artois Presses Université, 11-28.

SZNAJDER, Lyliane, 2005, « Stratégies de prises en charge énonciatives dans le discours indirect », in : G. Calboli (éd.), *Papers on Grammar IX. Latina Lingua ! Proceedings of the Twelfth International Colloquium on Latin Linguistics*, Rome, Herder, 749-761.